

## EDITO

Marine  
CAMIADE

Chers collègues,

En cette fin d'année 2022, le programme de modernisation de la fonction financière en EPLE (MF<sup>2</sup>) franchit de nouvelles étapes.

Concernant OP@LE, la vague 3 a été lancée avec 6 nouveaux établissements, qui ont intégré l'application au 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'arrivée de ces nouveaux utilisateurs va permettre de valider l'entrée dans OP@LE en cours d'année, sans réalisation d'un compte financier intermédiaire.

Par ailleurs, ces derniers mois, de nombreuses améliorations de performance ont permis au ministère de donner son GO au déploiement de la vague 4. Programmée en janvier 2023, elle prévoit l'intégration de 661 établissements dans OP@LE.

En parallèle, le déploiement d'OPER@ se poursuit. Le contenu des prochaines versions a été fixé et de nouveaux chantiers vont s'ouvrir, notamment un chantier infocentre et un chantier sur la dématérialisation des bulletins de salaire.

Enfin, le ministère a commencé à travailler à l'intégration dans OP@LE de la réforme des gestionnaires publics qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui aura des impacts sur l'application.

Je vous souhaite à tous une très bonne fin d'année et vous remercie de votre engagement au service des EPLE.

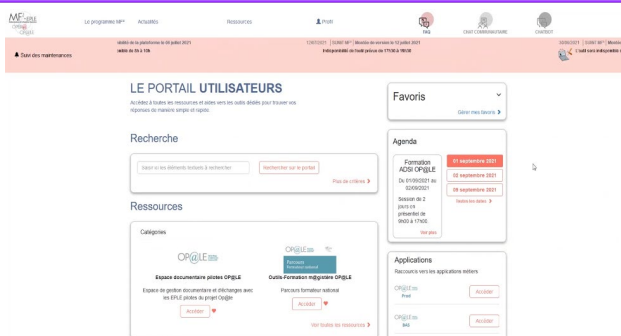
Marine CAMIADE

Directrice des Affaires Financières MENJ, MESR et MSJOP

### Montée en puissance de l'assistance MF<sup>2</sup>

Un pôle d'assistance au déploiement a été créé en janvier 2022 et a été augmenté récemment de 3 ETP. Ce renforcement des équipes nationales d'assistance a permis de réduire significativement les délais d'assistance et de réponse aux tickets supports réalisés par les utilisateurs d'OP@LE et OPER@. Le délai de résolution est passé, en moyenne, de 28 jours au premier trimestre à moins de 8 jours au troisième trimestre. L'accent est également mis sur l'augmentation de la qualité des réponses apportées. L'objectif est d'améliorer en continu le dispositif d'assistance pour accueillir dans de meilleures conditions les futurs utilisateurs.

### Portail MF<sup>2</sup> UTILISATEURS



Le portail MF<sup>2</sup>, mis à disposition des EPLE depuis janvier 2022, a été conçu pour accompagner les utilisateurs tout au long du déploiement. La base documentaire de formation, ainsi que les différents supports de type modes opératoires, mis à disposition sont très riches. Pour permettre aux utilisateurs de s'y retrouver, le portail MF<sup>2</sup> permet une recherche par mots clefs et centralise de nombreuses informations outils et réglementaires. Les informations concernant les maintenances applicatives (montée de version, indisponibilités...) OP@LE et OPER@ sont également affichées sur ce portail.

### Basculer de GFC à OP@LE

**Basculer de GFC à OP@LE ne se fait pas en un jour, les premiers retours d'expérience montrent que plus les utilisateurs ont anticipé cette bascule, mieux celle-ci s'est passée. Voici quelques astuces pour vous y préparer :**

**Se familiariser avec le tableau de concordance GFC/OP@LE** avant l'utilisation d'OP@LE. En effet, le plan comptable d'OP@LE n'est pas celui de GFC. Pour être opérationnel le plus rapidement possible, il est donc conseillé de s'en saisir avant l'entrée sur l'application. Les tableaux de concordance sont disponibles sur Tribu aux emplacements suivants :

Vague de janvier : <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/kTguhb>

Vague de septembre :

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/UyQ11v>

**Doter les postes de gestion/comptabilité d'un double écran** pour faciliter la lecture et le confort de travail. Le système de double écran permet de disposer d'un écran pour ouvrir le logiciel et d'un écran pour afficher le support de M@gistère en parallèle. La dimension recommandée est de 27 pouces. Grâce au grand écran l'interface d'OP@LE, qui présente des tableaux aux multiples informations, s'affiche plus facilement et la lisibilité est nettement améliorée.

## OP@LE : des évolutions rapides

L'application continue d'évoluer et la prochaine version (V2B) sera mise en ligne en janvier 2023. Avec les retours utilisateurs de cette année, ce sont encore plus de 70 évolutions qui seront mises en production avec la V2B au-delà du programme initial. Parmi les évolutions, sont programmées :

- La poursuite du travail sur la gestion des droits des utilisateurs (habilitation) : habilitier le macro profil ACASS (assistant comptable) pour toutes les opérations spécifiques de l'agent comptable : gestion des demandes de versement, des flux TS paiement, des flux GFE ;
- L'amélioration des opérations de comptes financiers : sécurisation de la clôture des modules dépenses, recettes, immobilisations et clôture générale (sur la base de l'expérience acquise avec les clôtures des V1).

La V2B apporte aussi les adaptations nécessaires pour les collectivités d'outre-mer, mais une phase de test étant prévue pour sécuriser le déploiement, ces établissements ne seront intégrés qu'à partir de 2024.



Vague 3

6 EPLE sont entrés sur OP@LE le 1<sup>er</sup> septembre 2022



Vague 4

661 EPLE recensés pour entrer sur OP@LE au 1<sup>er</sup> janvier 2023

## OP@LE – OPER@

Parmi les nouveautés sur OP@LE prévues début 2023, figure l'interfaçage OP@LE/OPER@ :

**QUOI ?** L'interfaçage OPER@/OP@LE doit permettre l'enregistrement des opérations comptables générées par le progiciel de paie OPER@ dans OP@LE (comptabilité budgétaire et comptabilité générale). Dans ce cadre, la prochaine Newsletter sera l'occasion de faire un focus plus particulier sur la paie à façon.

**QUAND ?** La phase de cadrage est terminée. Le projet est en phase de développement et recette pour un objectif de mise en place dès la paie de janvier 2023.

**QUI ?** A ce stade, deux établissements (un GRETA et un mutualisateur de paie) intégreront la vague de janvier 2023, avant une généralisation en 2024/2025.

**BONNES PRATIQUES :** il est recommandé d'anticiper l'organisation de la paie dans les établissements mutualisateurs et de la mettre en œuvre dès janvier 2023 pour faciliter la mise en place d'OP@LE/OPER@.

**Vous souhaitez rejoindre l'équipe projet OP@LE ? Nous continuons de recruter très régulièrement des catégories A et B sur les différents pôles du bureau DAF A3, n'hésitez pas à envoyer votre candidature sur [mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr](mailto:mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr) et [reglementation.dafa3@education.gouv.fr](mailto:reglementation.dafa3@education.gouv.fr)**

## OPER@ poursuit son déploiement

Les travaux sur l'application OPER@ continuent :

**Déploiement de la vague 6 :** Les travaux de fiabilisation du kit de migration Admilia se poursuivent afin de préparer le déploiement de 5 établissements pilotes en janvier 2023.

**Mise en place d'un comité utilisateur :** Un comité d'utilisateurs a été mis en place afin d'améliorer le processus de priorisation des évolutions fonctionnelles et d'identifier les meilleures pratiques de l'organisation de l'assistance. Une première session a eu lieu au mois de juillet. Une dizaine d'établissement étaient présents, ce qui représente tout le périmètre fonctionnel d'OPER@ et qui a donné lieu à des échanges constructifs. La prochaine session est prévue au mois d'octobre.

**Une feuille de route évolutive :** Le contenu des prochaines versions a été fixé. Dans le cadre de la CDIsation des assistants d'éducation (AED), OPER@ a été adapté pour la prise en charge de la paie dès le mois de septembre, jusqu'au mois de décembre, avant leur reprise par les rectorats.

**De nouveaux chantiers à venir :**

- Un chantier infocentre : ce dispositif permettra d'améliorer la supervision et le contrôle de la paie.
- Un chantier sur la dématérialisation des bulletins de salaire : une étude est en cours pour la dématérialisation des bulletins de salaire pour une mise en œuvre en 2023.

## La Newsletter évolue...



Désormais, nous vous donnons rendez-vous pour :

- **Une Newsletter MF<sup>2</sup>** sur le pilotage stratégique du projet : *tous les 3 mois*
- **Une Gazette OP@LE** sur les avancées techniques de l'outil : *à fréquence plus rapprochée*

**Vous avez une question autour des projets Op@le ou Opér@ ? Une précision à apporter ? Deux adresses mail :**

Op@le = [mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr](mailto:mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr)

Opér@ = [opera-deploiement.dafc3@education.gouv.fr](mailto:opera-deploiement.dafc3@education.gouv.fr)